

Mémento



Arbitres

Saison 2011/2012

LIGUE DE HANDBALL POITOU-CHARENTES

11 Route des Four à Chaux B.P. 10518 - 16160 GOND PONTouvre ☎ : 05.45.69.23.16 - ☎ :
05.45.69.46.42

E-mail : handballpoitoucharentes@orange.fr

Site Internet : www.lpchand.com

Composition de la Commission Régional d'Arbitrage

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
LEBECQUE Philippe Président Désignations suiveurs	Les Naulets 4 rue des 3 Lieux Dits 16440 MOUTHIER	05.45.67.81.95 06.10.45.11.11		philippebecque@yahoo.fr
ABBIO Stéphane Conseiller jeunes	4 rue Marc SANGNIER 86100 CHATELLRAULT	06 63 54 56 25		STEEVY72@HOTMAIL.COM
BRIOIS Jérôme Réfèrent arbitrage FFHB	8 Rue de la biguetterie 86300 BONNES	06.71.61.30.47		jerome.briois@orange.fr
BENGOCHEA Henri Désignations jeunes	18 Rue Rique Avoine 86000 POITIERS	05.49.58.51.96 06.76.29.87.75	05.49.59.09.03	henribengochea@hotmail.com
BOUCHET Jérémy	Savrelle 79800 SOUVIGNE	06.86.12.66.38		jeremy_b_79800@hotmail.fr
CARVALHO David Formateur	7 Rue de l'Aunis 17170 TAUGON	D: 05.46.27.39.14 B: 05.46.41.03.88 P: 06.83.88.94.27		carvalho_david@msn.com
DUCHARLET Christian Désignations adultes	La Gassouille 16110 MARILLAC	06.88.04.10.52		Christian.ducharlet@orange.fr
LEMBERT Céline Suivis administratifs	52 Avenue de Varsovie – Appt 1- 16 000 ANGOULEME	06.71.48.50.32		celine.lembert@sfr.fr
POIRAUDEAU Mathieu	3 Rue Philippe Jannet 17400 SAINT JEAN D'ANGELY	06.79.30.47.01		matthieu_poiraudeau@hotmail.com
SAVIGNY Brice	25 Rue de la Taupanne Apt 9 86100 CHATELLRAULT	06.88.47.97.52		bricedenice_86@hotmail.fr

Lors des réunions plénières les présidents des 4 commissions départementales seront systématiquement invités,

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
CDA 16 RAYNAUD Christian	34 Rue de Saintes 16000 ANGOULEME	05.45.95.15.08		cd16hb@wanadoo.fr
CDA 17 LEMBERT Alain	Gymnase du Grand Coudret – 100 Rue du Docteur Jean 17100 SAINTES 32 Rue Catherine d'Archiac 17520 ARCHIAC	05.46.93.66.80 05.46.49.14.32	05.46.92.98.47 05.46.04.36.97	handball.cd17@free.fr lembert.alain@wanadoo.fr
CDA 79 FOUCHE Jérôme	Maison des Sports des Deux-Sèvres 6 rue de l'Abreuvoir 79000 NIORT 9 rue de la branle 79120 ST COUTANT	05.49.06.61.15 06.22.69.62.79	05.49.06.61.17	contact@comitehandball.com jerome.fouche@sfr.fr
CDA 86 BENGOCHEA Henri	Parc des Sports des Ecluzelles 86360 CHASSENEUIL du Poitou 18, rue Rue Avoine 86000 POITIERS	05.49.52.90.34 05.49.58.51.96 06.76.29.87.75	05.49.62.59.66	cd86handball@wanadoo.fr henribengochea@hotmail.com

CALENDRIER

Date	Lieu	Objet
25 aout 2011	Cognac	Stage sur tournoi -18ans
27 aout 2011	Saintes –Cognac	Stage de début de saison sur tournoi
3 septembre 2011	Périgny	Stage de début de saison
4 septembre 2011	Périgny	Stage de début de saison
29 septembre 2011	Ligue	CRA Plénière
28 et 29 octobre 2011	A définir	Stage ER – préparation Inter Ligues
31 octobre 2011	Poitiers	Compétition Inter Ligues génération 97
06 novembre	A définir	Journée banalisée Moins 16
11 novembre 2011	CD16	Compétition Inter Comités
19 et 20 novembre 2011	A définir	Stage JA support génération 98
Novembre – Décembre	A définir	Stages Arbitres Régionaux (R1)
3-4 décembre 2011	A définir	Compétition Inter Comités Nationaux ICN1
4-5 février 2012		ICN2
10-11 mars 2012		ICN3
14-15 avril 2012		ICN4
5-6 mai 2012		ICN5
26-27 mai 2012		Finalités
24 février 2012	Ligue	CRA Plénière
25 et 26 février 2012	Chasseneuil	Stage arbitres régionaux (R1/R2/R3)
1 et 2 mars 2012	A définir	Stage JA support génération 98
3 et 4 mars 2012	Bourges	Compétition Inter Ligues 2 ^{ème} tour
24 mai 2012	Ligue	CRA plénière
8 mai 2012	A définir	Ecole d'arbitrage = journée régionale des jeunes

RAPPEL : les regroupements (contrôle de connaissances et tests physiques) sont obligatoires pour le renouvellement et la validité de la carte d'arbitre.

Les arbitres régionaux effectuent des stages régionaux afin de recevoir les dernières directives fédérales et de travailler sur les thèmes spécifiques du niveau de jeu régional.

RAPPEL :

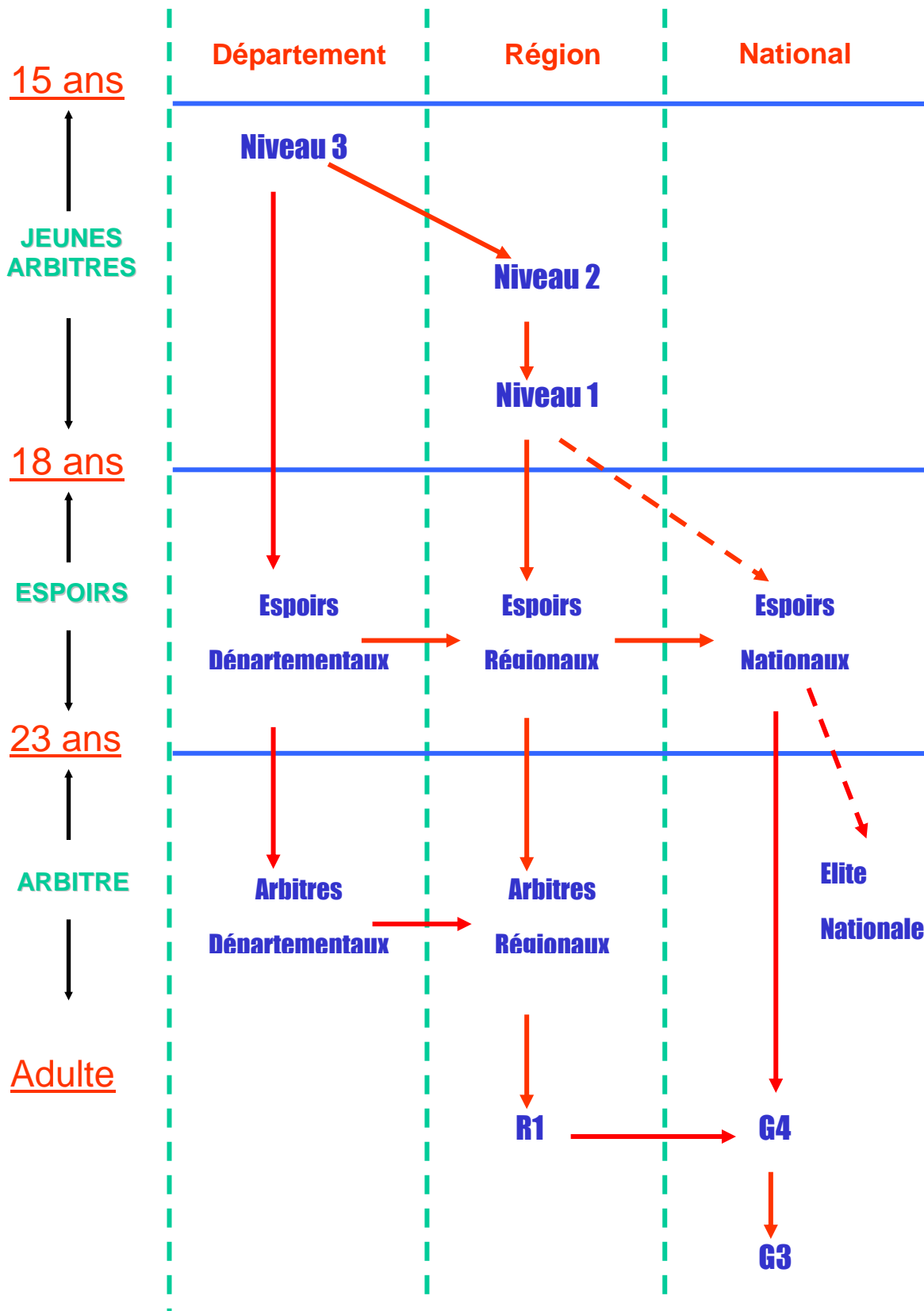
Lorsque les arbitres régionaux auront passé leurs tests la CRA les mettre actifs dans gesthand . Ainsi, les clubs devront éditer ou rééditer les licences avec cette manipulation.

LISTE DES CONSEILLERS D'ARBITRES SAISON 2011/2012

- ABBIO Stéphane
- BENGOCHEA Henri
- BRIOIS Jérôme
- CARVALHO David
- DAVAIL François
- DENIER Régis
- DUCARLET Christian
- LEBECQUE Philippe
- LEMBERT Céline CRAJ
- MARQUET Isabelle
- POIRAUDEAU Mathieu CRAJ
- SAVIGNY Brice CRAJ

Cette liste pourra être complétée en cours de saison sur proposition de la CRA après accord du BD ou du CA.

PLAN DE CARRIERE A L'ISSUE DU PLAN DE FORMATION « JEUNES ARBITRES »



POUR DEVENIR ARBITRE REGIONAL

Un arbitre doit être licencié JOUEUR...
...ou licencié indépendant avec certificat médical

Et avoir participé au stage Régional de début de saison.

Modalités d'obtention du grade d'arbitre régional :

- Etre titulaire du grade d'arbitre départemental ou **être en demande d'équivalence.**
- Suivre les stages organisés par la CRA.
- Satisfaire au test physique.
- Satisfaire à un examen écrit.
- Avoir au minimum 2 suivis favorables.

Renouvellement du grade d'arbitre régional et espoir régional

- Avoir satisfait aux tests obligatoires
- Arbitres Régionaux et Espoirs Régionaux : Papillon **38 €** (facture envoyée au club d'appartenance).

Pour les arbitres départementaux admissibles renouvellement de la carte auprès de votre CDA

Catégorie d'âge:

- Jeunes Arbitres Régionaux (JAR) : 93 / 94/ 95 / 96 (les JA nés en 1997 seront acceptés au niveau régional)
- Espoirs Régionaux (ER) : 89 / 90/91 / 92
- Arbitres Régionaux (R) : 1988 à 1956

Classement des arbitres

	Test Ecrit	Test Cooper	Test Cooper (+45ans)	Participation stage Ligue (en plus des tests)
Arbitres Régionaux Seuil minimum (sinon CDA)	10 / 20	2000m (hommes) 1600m (filles)	2000m (hommes) 1600m (filles)	1 dans l'année
Arbitres Régionaux Rencontres niveau A	12 / 20	2200 (hommes) 1800 (femmes)	2000 (hommes) 1800 (femmes)	2 dans l'année
Arbitres Jeunes Régionaux Chpt -18ans Régional	12 / 20	2400m (hommes) 2000m (femmes)		1 dans l'année
Arbitres Régionaux Chpt France N3/18ans France	14 / 20	2400m (hommes) 2000m (femmes)	2000m (hommes) 1800m (femmes)	2 dans l'année

Equivalence

Les joueurs (ses), les entraîneurs, reconnus d'un certain niveau de pratique, peuvent être intégrés de façon accélérée dans l'arbitrage.

Ainsi un joueur (se), sur attestation de la Ligue et du CTS :

- justifiant de 2 saisons en Championnat National, pourra solliciter son intégration **accélérée**, au grade d'arbitre Régional, après 2 suivis positifs et un contrôle spécifique, tout en s'engageant à siffler au moins 7 fois au niveau régional dans la saison ;
- justifiant de 3 saisons en Championnat Prénational Régional, pourra solliciter son intégration **accélérée**, au grade d'arbitre Régional, après 2 suivis positifs et un contrôle spécifique, tout en s'engageant à siffler au moins 7 fois au niveau régional dans la saison ;

DESIGNATIONS ET INDISPONIBILITES

REGLEMENT INTERIEUR

➤ **EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'ASSURER UN ARBITRAGE EN CHAMPIONNAT REGIONAL + de 16 M et + de 15F**

- Prévenir le responsable des désignations le plus rapidement possible, jusqu'au jeudi et/ou le responsable des désignations, et confirmer par écrit
- **EN CAS D'URGENCE**, informer obligatoirement par téléphone, afin de pouvoir au remplacement

- **Christian Ducharlet pour les adultes 06.88.04.10.52**
 - **Henri Bengochea pour les jeunes 06.76.29.87.75**
 - **Le responsable du club qui reçoit (voir mémento adresses)**

- **Dans tous les cas**, si vous n'avez pas pu vous déplacer, si votre match n'a pas eu lieu, ou pour tout autre incident, **seul, un écrit de votre part, officialisera votre « indisponibilité »**
- Les arbitres doivent donner leurs **« indisponibilités »** 1 mois avant.
ATTENTION ! Il n'y a pas que les dates des championnats, il y a également les dates de coupes, de report, de finalités et de barrages. **Il est impératif de consulter le calendrier général des compétitions.**
- Les désignations ne seront effectuées que si la CRA est en possession de la conclusion de match (date et heure), 15 jours minimum avant la rencontre sauf modification exceptionnelle ayant obtenu l'accord de la COC Régionale.

AMENDES (sauf cas exceptionnel)

Si l'indisponibilité survient après avoir reçu la convocation et à partir du jeudi précédent la rencontre, il sera compté «un désistement ».

En cas de non-prestation non signalée, le club sera pénalisé d'un « refus ».

- | | |
|----------------------|-------------|
| ▪ Désistements | 24 € |
| ▪ Refus (non motivé) | 80 € |

Les amendes seront communiquées aux clubs.

OBLIGATION D'ARBITRE ET D'ARBITRAGE

Pour la CMCD, **est considérée comme arbitre** : La personne disponible, licenciée FFHB, titulaire du timbre arbitre pour la saison en cours et ayant réalisé **un minimum de 7 arbitrages** au 30 avril 2012, dans la limite des désignations. Un arbitre régional est soit un arbitre régional, soit un arbitre départemental en accession régionale, soit un arbitre en équivalence régionale. Les arbitres espoirs entrent dans la catégorie arbitres.

Socle de base : un quota d'arbitrages est exigé pour chaque équipe engagée égal à N-1 (N étant le nombre d'équipes dans la poule), pour toutes les compétitions soumises à désignation.

Est considéré comme Jeune Arbitre : Idem arbitre mais 5 arbitrages minimum dans le socle et dans le seuil des ressources.

CMCD : socle de base

		PNM	PNF	ERM	ERF	HM
Arbitres	Quota arbitre	1 arbitre Régional ou ACC. R		1 arbitre Départemental		
	Quota d'arbitrage	N-1 arbitrages (N étant le nombre d'équipe de la poule) Le championnat Moins 18 entre dans le quota				
J A	Quota arbitre	2 Jeunes Arbitres		1 jeune arbitre		
LICENCES BLANCHES NON ACCEPTEES						

REGLEMENT COUPES RANSON

Handicaps

- + 16 ans masculins : 4 buts pour une division + 2 par division supplémentaire
- + 15 ans féminines : 3 buts pour une division + 2 par division supplémentaire

Durée des matches simples

- Si égalité à la fin du temps réglementaire : **1^{ère} prolongation : 2 x 5 minutes**
- Si nouvelle égalité : **2^{ème} prolongation : 2 x 5 minutes**
- Si nouvelle égalité : **série de cinq jets de 7 mètres.**

COUPE / CHALLENGE DE FRANCE

Se référer au règlement fédéral, au tour par tour.

PAIEMENT DES INDEMNITES D'ARBITRAGE

Dans tous les cas, il n'y a pas lieu de réclamer **UNE INDEMNITE DE MATCH** pour une rencontre qui ne se déroule pas.

Absence de l'équipe visiteuse

L' (ou les) arbitre (s) se fait (font) rembourser **LES FRAIS DE DEPLACEMENT** par l'équipe recevante.

Signaler sur la feuille de match, dans les observations, l'heure de la prise de décision.

Absence de l'équipe recevante

L'(ou les) arbitre (s) envoie (ent) la note **DE FRAIS DE DEPLACEMENT** à la Ligue.

En l'absence de feuille de match, **faire un courrier à la Ligue.**

Absence des deux équipes

Faire un courrier à la Ligue en précisant le lieu, la date, l'heure et le lieu précis, et joindre la note de frais de déplacement.

INDEMNITES SUPPLEMENTAIRES

Seul le péage du pont de l'île de Ré est remboursable pour **un seul véhicule**. Pas de frais d'autoroute.

INDEMNISATION DES JA (Jeunes Arbitres) et AJ (Arbitres Jeunes)

En -18 ans M et F, les arbitres sont payés par **le club recevant**.

En -16 F et M, **les clubs recevant** prendront en **charge l'indemnisation des JA ou AJ sur la base de 10 Euros par arbitre**

RAPPEL

Les indemnités des rencontres des championnats et des coupes sont à régler par le **club recevant** (Imprimé de remboursement à 3 feuillets).

CONSEILLER D'ARBITRE (S)

30,00 € par rencontre et **0,31 € / Km**. Les suivis et les notes de frais sont à envoyer à Philippe LEBECQUE qui les validera pour paiement par la ligue.

FRAIS DE FORMATION

60 € par équipe engagée en championnat + 16 Masc., + 15 Fém. et -18 ans, nationale et régionale, somme appelée en début de saison

FICHE LIAISON ARBITRE

A l'issue de chaque rencontre les arbitres devront être envoyés à la CRA cette fiche, disponible sur le site dès septembre qui permettra de mesurer les conditions d'accueil dans les gymnases.

PROTOCOLE D'AVANT MATCH

A partir de cette saison, l'entrée sur le terrain se fera de manière alignée. Au coup de sifflet de l'arbitre les deux équipes se salueront avant le coup de sifflet de début de match.

AUTRES CAS

La CRA statuera.

INDEMNITES

INDEMNITES DE MATCHS

Prénationale Masculine et Féminine	Excellence et Honneur Masculine et Féminine	-18 ans Masc. et Fém.
35,00 €	27,00 €	24,00 €

Coupe Jean-Guy RANSON +16 masc. +15 fém.	-16 ans Fém. -15 ans Masc.	TOURNOI
27,00 €	10,00 €	50 % de l'indemnité par rencontre supplémentaire

AUTRES CAS : la commission statuera.

INDEMNITES KILOMETRIQUES

ARBITRE SEUL (ou binôme dans le même véhicule)	BINOME RECONNU autorisé par la CRA Si déplacement avec 2 véhicules
0,31 € / km (chauffeur seulement)	0,25 € / km par arbitre

Les distances doivent être prises en compte du domicile de l'arbitre vers le lieu du match. Dans tous les cas, c'est le parcours référencé sur internet : type Mappy, qui doit être facturé quel que soit le choix d'itinéraire de l'arbitre.

NIVEAU NATIONAL (désignations CRA et CRAJ)

INDEMNITES DE MATCHS

N3 F*	-18 M*/F*
€	€

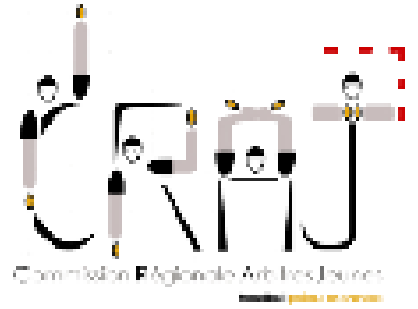
*** En N3 F et en -18 M/F Championnat National, les arbitres sont désignés par les instances régionales (CRA et CRAJ). Le club « recevant » verse les indemnités de match et les indemnités kilométriques figurant sur la note de frais présentée par les arbitres.**

INDEMNITES KILOMETRIQUES – ALLER/RETOUR

N3 F & -18 NATIONAUX	0 à 158 km	159 à 500 km
	€	€

Se reporter au règlement fédéral en vigueur « Guide financier FFHB saison « 2011/2012 » (voir site fédéral)

LE RITUEL



DE L'ARBITRE



LE RITUEL DE L'ARBITRE

Partons du principe que toutes les données de base nécessaires à la bonne formation des arbitres ont été acquises pour aborder le rituel de l'arbitre.

Une rencontre rassemble, sur un même terrain deux équipes dont le but fondamental est la victoire, et deux arbitres dont la mission est d'assurer le bon déroulement du jeu et ce dans le respect de l'esprit et des règles de jeu.

Si les arbitres ne doivent pas être isolés, ils ne doivent pas être pour autant familiers. Chacun à sa place est une formule évidente, assortie d'une nécessaire compréhension. Partant du principe que les connaissances d'arbitrage sont acquises par les joueurs et les managers, les directeurs de jeu s'expriment selon un rituel établi qui fait appel à l'utilisation des deux outils de l'arbitrage :

- 1) **Le sifflet** par son utilisation modulée, accompagne le geste d'explication.
- 2) **Les gestes qui sont très clairement définis dans le code d'arbitrage** : ils doivent être employés, non de façon théâtrale ou timide mais avec précision, clarté et discernement. Il doit faire comprendre aux acteurs de la rencontre ce qui n'est pas permis, ce qui est strictement interdit.
- 3) **Les arbitres doivent arriver sur le lieu de la rencontre, une heure avant le début du match.** Durant les 10 premières minutes de cette heure, ils seront dans leur vestiaire à la disposition des dirigeants du club recevant, afin d'être réglés de leur frais de déplacement et de leur indemnité d'arbitrage.

Entre la 10ème et la 20ème minute, ils vérifieront la feuille de match.

Entre la 20ème et la 50ème minute, ils se consacreront à leur préparation physique et psychique.

A moins dix minutes du coup d'envoi, ils pénétreront sur le terrain, salueront les dirigeants et les entraîneurs des deux équipes. Ils se dirigeront vers la table de marque et communiqueront leurs consignes.

Au moment de la présentation des équipes, et du tirage au sort, ils avertiront les deux capitaines d'équipe pour que ceux-ci se rendent directement dans les vestiaires des arbitres dès la fin de la rencontre.

Si la manipulation des outils 1 et 2 est juste et parfaite, les connaissances techniques bien acquises, la compréhension sera alors maximale et ne portera pas à contestations.

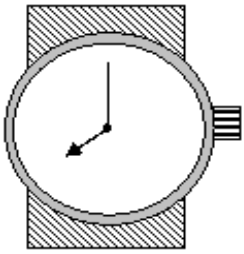
LES DEVOIRS DE L'ARBITRE

- Devoir de réserve
- Connaissance des règles et de leur interprétation
- Très bonne condition physique
- Obligation de formation, de participation aux stages
- Respect des équipes, du jeu et de tous les acteurs de la rencontre
- Tenue vestimentaire impeccable
- Comportement irréprochable
- Apporter le plus grand soin **au contrôle et à la rédaction de la feuille de match** (toutes rubriques)
- Gestion suffisamment tôt des indisponibilités en considérant **TOUTES** les dates du calendrier
- Accepter sans différence de motivation les désignations quelles qu'elles soient
- Obligation de répondre aux convocations des commissions de discipline, des réclamations et litiges et du Jury d'Appel
- Respecter les délais de retour de documents ou de renseignements demandés par la CRA

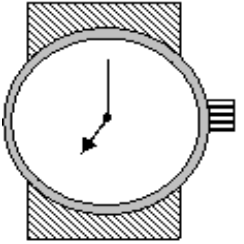
Sans revenir sur ce que nous avons évoqué précédemment, nous ne pouvons que conseiller, voire exiger ce qui suit :

- **Arriver au moins 1 heure avant le début de la rencontre. Pourquoi ?**

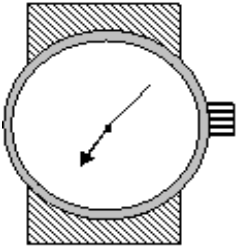
- Pour se présenter au responsable de la salle, obtenir un vestiaire, se préoccuper des formalités administratives, se changer, s'échauffer et se préparer au match ;
 - Au vestiaire, communiquer avec son partenaire, se concentrer, se motiver ;
 - A la table de marque, s'assurer du bon fonctionnement du chronomètre, et de l'aide des responsables de la table de marque, donner les instructions, vérifier et signer la feuille de match ;
 - Tout est prêt, le match commence à l'heure fixée ;
 - Pas de round d'observation, les arbitres doivent « entrer » immédiatement dans le match.
 - a) Connaissance parfaite des règles et du jeu (technique),
 - b) Application stricte du règlement mais avec, pour objectif, la volonté de laisser jouer autant que faire se peut la règle de l'avantage (les sanctions différées devant les aider dans ce domaine),
 - c) Pas de provocation envers les joueurs et le banc (et l'environnement),
 - d) Pas de familiarité avec tous les antagonistes. Savoir prendre ses distances sans pour autant s'isoler dans une attitude rébarbative,
 - e) Arbitrer avec courage, impartialité, honnêteté, autorité (rigueur et courtoisie),
 - f) Les fautes sifflées et la direction de l'exécution doivent être indiquées gestuellement (sans être théâtrales).
-



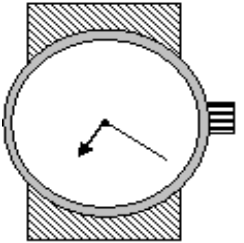
20 h 00
Heure du match



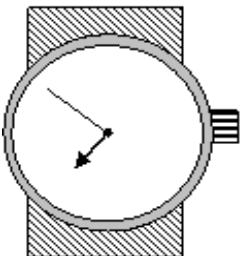
19 h 00
Arrivée des arbitres sur le lieu du match



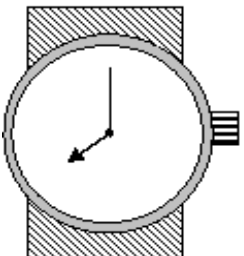
19 h 00 - 19 h 10
Les arbitres dans leur vestiaire sont à la disposition des dirigeants du club pour les formalités financières



19 h 10 - 19 h 20
Formalités administratives, vérification de la feuille de match



19 h 20 - 19 h 50
Préparation physique et psychique des arbitres



19 h 50 - 20 h 00
Entrée des arbitres sur le terrain. Saluer les dirigeants et les entraîneurs des deux clubs.
Consignes à la table de marque, tirage au sort.
Consignes aux deux capitaines d'équipes de rejoindre le vestiaire des arbitres dès la fin de la rencontre.

20 h 00 Heure du match

EXEMPLE DE DOCUMENTS

RAPPORT D'ARBITRES

- A l'occasion d'une rencontre (avant – pendant – après) si un incident se produit, les arbitres doivent envoyer leur (s) rapport (s) dans les **48 heures** qui suivent la rencontre au siège de l'instance gestionnaire de la compétition.
- **Il est indispensable et impératif que l'original du rapport d'arbitre, soit signé le cas échéant par le ou les 2 arbitres et soit adressé au siège de l'instance gestionnaire de la compétition même si un premier envoi a eu lieu par télécopie ou courrier électronique**

RAPPORT RELATIF A UNE DECLARATION POUR UNE FAUTE TECHNIQUE D'ARBITRAGE (modèle)

Date :

Nom et adresse des arbitres

Arbitre 1 :

Arbitre 2 :

Objet : Réclamation pour faute technique d'arbitrage

Match :

Division :

Catégorie :

Date :

Motif de la réclamation : *ce qui a été dit exactement par le plaignant*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Déposition de la réclamation : *par qui et à quel instant précis la réclamation a été formulée.*

.....
.....

Confirmation de la réclamation : *par qui et à quel instant précis la réclamation a été confirmée : (rappel : ce sont les arbitres qui doivent transcrire au dos de la feuille de match sous la dictée du plaignant).*

RAPPORT D'ARBITRE

(modèle)

Niveau : N3F N3M
PNF PNM EM EF HM -18M -18F -15M -15F

Rencontre : Date :

Arbitres : Délégué :

Lors de la rencontre à la minute de la mi-temps,

Le joueur : A été disqualifié directement a été expulsé

Club : Licence N° :

L'officiel : a été disqualifié directement

DETAIL DES REGLES CONCERNEES

Disqualification : règles : 8:5a 8:5b 8:5c 8:5d 8:5e

Règle 8:6 et interprétation : 6.a 6.b 6.c 6.d 6.e 6.f 6.g

Règle : 8.7 - règles : 16:6b 16:6c 16:6d 16:6e

Expulsion : règles : 8:7 interprétation : 6.e

RAPPORT ECRIT

Fait à :

Date :

Signature arbitre 1

Signature arbitre 2

Demande d'équivalence

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

.....

Tél. : Fax. :

E-Mail :

CLUB ACTUEL :

DEPUIS :

CLUB PRECEDENT :

SAISON (S)

NIVEAU DE JEU (1) :

REGIONAL : NIVEAU :

NBRE DE SAISONS.....DATE.....

NATIONAL NIVEAU :

NBRE DE SAISONSDATE.....

EVOLUTION DE CARRIERE (2) : NIVEAU REGIONAL - SOLO – BINOME

NIVEAU NATIONAL BINOME

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

- (1) Rayer la mention inutile
(2) Objectif pour les années à venir

FICHE D'INDISPONIBILITÉS ARBITRES SAISON 2011-2012

A retourner obligatoirement par courrier électronique (préférence), ou postal

4 semaines avant l'indisponibilité :

à Christian DUCARLET : christian.ducharlet@orange.fr

à Henri BENGOCHEA : henribengochea@hotmail.com

au secrétariat LIGUE : handballpoitoucharentes@orange.fr

NOM :

PRENOM :

WEEK END INDISPONIBLES
(préciser W.E., V, S ou D)

AUTRES INFORMATIONS : (congs, vacances, stages professionnels, arrêt de travail...)

Le

Signature de l'arbitre

(cette fiche peut être téléchargée sur le site ligue – rubrique CRA / CRAJ)

FICHE DE LIASION ARBITRES / LIGUE

Saison 2011/2012

Lors des stages régionaux arbitres, vous avez demandé la mise en place d'une fiche liaison entre vous et la Ligue :

Date de la rencontre :

Lieux de la rencontre :

Rencontre : (équipe recevante)

/ (équipe visiteuse)

Catégorie : Prénationale Excellence Honneur -18ans N3 - Coupe de France

Section : Masculine Féminine

AVANT LA RENCONTRE

- .Ouverture du gymnase : 1 heure avant ou plus 30mins avant 15mins avant
- .Accueil dans la salle : un dirigeant nous accueille on se dirige vers un dirigeant on se débrouille
- .Vestiaire disponible : 1 heure avant ou plus 30mins avant 15mins avant
qualité propre et pratique (table...) propre mais non pratique non nettoyé et non pratique
- .Dirigeant à la table identifier 30mins avant demandé 15mins avant demandé à h-0mins
de l'équipe visiteuse oui non
- .Officiel responsable identifier 30mins avant demandé 15mins avant demandé à h-0mins
- .Démarche administrative (feuille match, chèque...) réalisée plus de 30mins avant réalisée 30mins avant réalisée 10mins avant

PENDANT LA RENCONTRE

- . Table de marque : bonne gestion nous a mis en difficulté
- . Officiels : équipe recevante bonne attitude attitude acceptable attitude non acceptable
équipe visiteuse bonne attitude attitude acceptable attitude non acceptable
- . Joueurs : équipe recevante bonne attitude attitude acceptable attitude non acceptable
Equipe visiteuse bonne attitude attitude acceptable attitude non acceptable
- . Public bonne attitude attitude acceptable attitude non acceptable

APRES LA RENCONTRE

- .Remplir la feuille de match : dans les vestiaires à la table de marque sans difficulté avec difficulté
- .Retour dans les vestiaires : dans le calme sous les siffler avec des incidents
- .Discussion avec les entraîneurs, joueurs, dirigeants : accessible et possible accessible mais non possible non accessible

Remarques ou conseils :

FICHE A RETOURNER PAR MAIL OU PAR COURRIER A LA LIGUE DE HANDBALL
MERCİ DE VOTRE COLLABORATION

LIGUE POITOU-CHARENTES HANDBALL

11 route des fours à chaux B.P. 10518 - 16160 GOND PONTouvre

☎ : 05.45.69.23.16 - 📠 : 05.45.69.46.42

E-mail : handballpoitoucharentes@orange.fr

Site Internet : www.lpchand.com